



# DELEGATION DU PERSONNEL LA ROCHELLE PORTE D'AQUITAINE - Réunion du 25/06/2015 -



**BNP PARIBAS**

## GPS :

Pourcentage de participation BDDF 56 %. Suite aux nombreuses communications nationales, de la DR et locales, nous souhaitons connaître les chiffres du Groupe. Réponse : « Ne relève pas de cette instance » ! Ou, selon Coluche, « circulez, y'a rien à voir » !

## AUXILIAIRES DE VACANCES :

Tous les besoins exprimés par les agences pour remplacer les COA et CSC ont été pourvus. Les candidats non retenus ont reçu ou recevront une réponse de RH Groupe.

## Délégués du Personnel CFDT :

Sylvie BERNIER (Chatellaillon)  
Brigitte GUILLON (Niort)  
Guillaume JO-SIERES (Niort)  
Vincent ROUDIER (Angoulême)

## EFFECTIFS

L'effectif du groupe est de 199 salariés, soit 193,3 ETP.

**Rappel : l'autorisation budgétaire 2015 est fixée entre 190,8 et 194,8 ETP !**

Postes vacants :

COA Cognac (depuis le 8/8/14) - ATS Les Minimes (4/11/14) - CPF Cognac (28/11/14) - CAC La Rochelle (10/02/15) - CAP Niort (16/02/15) - DIA Niort (17/04/15) - DIA Angoulême (21/04/15) - CSC Niort (11/05/15)

Et le poste de RSC à Angoulême pour lequel une solution serait prévue pour septembre. **Enfin !!!**

## ENTITE DE NIORT (voir les précédents épisodes dans notre compte rendu de réunion des DP du 21 mai dernier)

La CFDT insiste sur les problèmes d'effectifs de Niort auxquels s'ajoutent 3 arrêts maladie de longue durée. Cette situation est amplifiée par le sous-effectif dans les autres points de vente de l'entité, pour lequel il est demandé aux commerciaux de Niort de compenser ponctuellement les absences.

C'est pourquoi les élus CFDT ont demandé le recrutement d'un CDD sur un poste de CRC pour l'entité, et plus particulièrement pour les agences de Ruffec et Civray.

La Direction de groupe reconnaît que « l'entité connaît des difficultés liées à l'absentéisme », et recherche une solution pérenne sur Civray et Ruffec.

La solution provisoire d'un recrutement en CDD ne peut être retenue, car il faut un profil commercial...

**Il semble donc que ce qui est possible dans d'autres groupes de la DR SO ne le soit pas à La Rochelle. Nous le regrettons, et peut-être devrions-nous voir directement auprès de la DR quelles sont les solutions possibles, puisqu'il est dit au Comité d'Etablissement que « les remplacements par des CDD sont étudiés avec attention et bienveillance chaque fois qu'une demande est formulée ».**

## REPLACEMENTS

Si vous êtes amené à effectuer un renfort exceptionnel dans une autre agence, un éventuel accident sera bien considéré comme accident du trajet ou du travail puisque le remplacement a été fait à l'initiative de la hiérarchie.

Utilisez de préférence un véhicule de la banque pour le déplacement. Si ce n'est pas possible et que vous devez utiliser votre véhicule professionnel, **demandez au préalable une auto-mission au PASC.**

**Vous avez également droit aux mesures accordées aux CRC :**

- **remboursement du repas (à concurrence de 17,50 € - part patronale du ticket restaurant)**
- **Récupération ou paiement des délais de route supplémentaires par rapport à votre trajet habituel.**

A situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles !

**En cas de problème, n'hésitez à contacter vos élus CFDT.**

DÉLÉGATION NATIONALE Cfdt - CSD05A1 - 32 rue de Clignancourt, 75018 Paris - tél. : 01 40 14 31 89

www.cfdt.bnpparibas.com  
twitter: @cfdtbnparibas  
paris.irp.cfdt.delegation.nationale  
@bnpparibas.com

Je suis d'accord avec l'action de la Cfdt et:

Je souhaite recevoir des informations par email  Je souhaite adhérer  Je souhaite vous rencontrer

Nom Prénom : ..... e-mail : .....

tél. : ..... Agence, entité, groupe de rattachement : .....

